

Démographie

PLAN DE COURS

DMO 3307

PRATIQUE DE LA DÉMOGRAPHIE

HIVER 2020

3 CR.

HORAIRE DU COURS : **vendredi, 13h00 à 16h00**

Local : **C-5143**

REMISE DU TRAVAIL DE SESSION : **vendredi, 24 avril 2020**

- Modification du choix de cours: date limite le **21 janvier 2020** (*tout cours annulé pendant la période active de modification du choix de cours ne sera pas mentionné dans le relevé de notes et ne sera pas facturé à l'étudiant*);
- Abandon d'un cours: date limite le **13 mars 2020** (*entre le 22 janvier et le 13 mars, l'abandon de cours peut se faire en se présentant au Secrétariat de son département; tout cours abandonné fera l'objet d'une mention "ABA" sur le relevé de notes et la facturation des frais de scolarité sera maintenue*).

Chargé de cours :

- **SILVA-RAMIREZ, Rafael** (Séances 1-7)
- **YAKAM, Willy** (Séances 8-14)

Courriel :

- rafael.silva.ramirez@umontreal.ca
- willy.adrien.yakam.yemtchoua@umontreal.ca

Disponibilité : sur rendez-vous ou par courriel

Bureau : C-5041

Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil du Département de démographie (www.demo.umontreal.ca). Cependant, noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, le professeur vous avisera en classe ou, s'il y a lieu, au moyen du calendrier affiché sur le site Studium du cours (<https://studium.umontreal.ca/>).

OBJECTIFS DU COURS

L'objectif du cours est de voir des applications des connaissances acquises durant les cours de démographie et de présenter des milieux de travail où se fait de la démographie.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

À chaque séance, un démographe présentera son milieu de travail et une ou plusieurs applications de la discipline. Une période est réservée pour les questions et les commentaires des étudiants.

CALENDRIER PROVISOIRE DES PRÉSENTATIONS

Séance	Conférenciers / Organisme	Date
1	Description du cours	10 janvier
2	Jean-Pierre Corbeil – <i>Statistique sociale et autochtone (entre autres statistiques linguistiques, Statistique Canada (Ottawa))</i>	17 janvier
3	Anaïs Simard-Gendron – <i>Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal</i> Léa Morin-Carrière – <i>Desjardins</i>	24 janvier
4	Alexandre Boucher – <i>Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)</i>	31 janvier
5	Philippe Pacaut – <i>Ministère de la Famille (Québec)</i>	7 février
6	Éric Jenkins – <i>Patrimoine Canada, Direction générale des langues officielles</i>	14 février
7	Laurent Martel – <i>Division de la démographie, Statistique Canada (Ottawa)</i>	21 février
8	Willy Yakam, Neeru Gupta, Melanie Smuga – <i>Pratique de la démographie à l'International (ONU, OI, ONG, Consultant international)</i> Discussion ouverte sur le travail de session	28 février
9	Semaine d'activités libres	6 mars
10	Marie-Ève Simoneau & Mélissa Beaudry-Godin – <i>Direction de la Santé Publique CISSS Montérégie</i>	13 mars
11	Adjiwanou Vissého – <i>Approches computationnelles (médias sociaux, Big data...) des études démographiques (UQAM)</i>	20 mars
12	Frédéric Payeur – <i>Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques socio-démographiques (Québec)</i>	27 mars
13	Éric Guimond – <i>Ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada (Ottawa)</i>	3 avril
14	Remise du travail de session	24 avril

L'évaluation des étudiants se fera en trois volets.

Présence active aux exposés 30%

La notation sera proportionnelle à la **présence et la participation** des étudiants aux séances. En cas d'absence prévue et motivée, aviser le professeur à l'avance par courriel.

Comptes rendus des exposés 40%

Un compte rendu de **1 000 mots maximum** devra être préparé à la suite de chaque séance. Ce compte rendu doit être remis au professeur **avant la prochaine séance via Studium**. Au total, **huit (8) comptes rendus** sont attendus de chaque étudiant.

Compte rendu d'une des applications 30%

Chaque étudiant présentera **un travail de 2 000 mots maximum dans lequel il décrira plus en détail une des applications qui aura été présentée dans un des cours**. On s'attendra à ce qu'une recherche plus fouillée que le simple compte rendu de ce qui a été donné en classe soit présentée (ex.: recherche bibliographique, application).

Date de remise: Le vendredi 24 avril.

Normes de présentation des comptes rendus et du travail de session:

Mise en page :

- Page titre (avec votre nom, titre du travail et date)
- Times New Roman 12 points;
- Interligne et demi;
- Marges de 2,54 cm

Nom du document :

- Les fichiers numériques devront être nommés comme suit:
 - DMO3307_NomDeFamille_Prénom_CompteRendu-séanceX
 - DMO3307_NomDeFamille_Prénom_TravSession

Nombre de mots du document : Indiquez sur la dernière page le nombre de mots que comprend le texte (le traitement de texte fait aisément cette compilation).

Envoi des travaux :

- Les fichiers numériques devront être soumis à l'aide de Studium avant la date limite indiquée ci-haut.

Remarques importantes

Plusieurs invités présentent des documents et des PowerPoint, ce qui facilite les comptes rendus. Veuillez toujours mettre entre guillemets ce qui est tiré de ces documents et **indiquez les sources** en utilisant le **style** de citation des Cahiers québécois de démographie (**CQD** - voir documentation sur Studium).

Comme un cours de 3 heures demande normalement 6 heures de travail, on sera particulièrement exigeant quant à la qualité des textes à tout point de vue (contenu, forme, orthographe, numérotation des pages, respect des normes de longueur, etc.). **Le non-respect des normes de présentation des comptes rendus et du travail de session pourrait faire perdre des points.**

Selon le règlement pédagogique (article 9.9 reproduit ci-dessous), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation; pour ce faire, il faut s'adresser au Secrétariat de son département et non au professeur. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable.

*« L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue **dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation** et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel **et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.***

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

*Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le **certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit aussi permettre l'identification du médecin.** »*